

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE
ET DES DROITS DES FEMMES

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 8 février 2017 relatif au renouvellement des membres du comité médical ministériel

NOR : AFSR1730040A

La ministre des affaires sociales et de la santé, la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes et le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment l'article 35 ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, et notamment l'article 5 ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La composition du comité médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale des ministres chargés des affaires sociales est renouvelée comme suit :

Médecine générale

M. le docteur Laurent VIGNALOU, membre titulaire.
M. le docteur Sylvain DEMANCHE, membre titulaire.
Mme le docteur Maria RODRIGUEZ-OTERO, membre suppléante.
M. le docteur Jean-Luc BENKETIRA, membre suppléant.

Médecine interne

M. le docteur Philippe BICLET.

Psychiatrie

Mme le docteur Béatrice SEGALAS-TALOUS, membre titulaire.
Mme le docteur Claire CHOPIN HOHENBERG, membre titulaire.
M. le docteur Denis FREBAULT, membre suppléant.
M. le docteur Erik NORTIER, membre suppléant.

Oncologie

M. le docteur Jean-René MAURY.
M. le docteur Daniel NIZRI.

Neurologie

Mme le docteur Élisabeth REYNOIRD.
M. le docteur Jean-Marc LEGER.
Mme le docteur Cécile BOUCHARD.

Cardiologie

M. le docteur Fabien GUEZ.

Rhumatologie

Mme le docteur Martine GOZLAN.

M. le docteur Michel HAINAULT.

M. le docteur Thierry DEBAS.

Chirurgie orthopédique

M. le docteur Dominique LANCE.

Ophthalmologie

M. le docteur Yves COHEN.

M. le docteur Alain Joseph COSCAS.

Pneumologie

M. le docteur Charles BRAHMY.

Article 2

Les membres du comité médical ministériel sont désignés pour une période de trois ans à compter du 29 janvier 2017.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 8 février 2017.

Le sous-directeur de la qualité de vie au travail,
D. HERLICOVIEZ